

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ETABLISSEMENT VOSGIEN D'OPTIMISATION DES DECHETS PAR L'INNOVATION
ET L'ACTION**

Séance du 28 mars 2023 à 18h

Date de la convocation : 22 mars 2023

Présidence : Patrick LAGARDE

Nbre de délégués en exercice : 44

Nbre de délégués présents : 27

Nbre de pouvoirs : 11

Nbre de délégués votants : 38

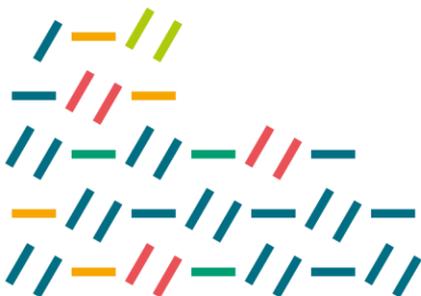
Etaient présents ou excusés :

P pour présent en présentiel, PV pour présent en visioconférence, E pour excusé, XP pour pouvoirs

Titulaires		Suppléants	
ADAM Christian	XP	BALAUD Frédéric	
AID Bachir	P	BASTIEN Pierre	
ALBERTI Christian	XP	BERTRAND Claude	
ALEMANI Roger	P	CHACHAY Pierre	
ANDRES Dominique	P	CHANE Elisabeth	
BERTRAND Michel	XP	CHIVOT Jean-Marie	P
BISCH Stéphane	XP	CHOSEROT Philippe	
BOGARD Gérard	P	CLAUDE Pascal	
BONNE Grégory		CLOCHEY Alain	
BOULANGEOT André	E	COTTEREAU Jacques	
BOULAY Stéphane		COURRIER Jean-Claude	
CLAUDON Philippe	P	DEL Michel	
COLIN Etienne	XP	DUFOUR Carole	
CORNU Yanis		GAILLOT Thierry	
CREMEL Denis	E	GEHIN Martine	
DURUPT Thierry	P	GORNET Daniel	
EURIAT Thierry	P	GRANDMAIRE Jean-Michel	
GIRARDIN Anne	P	GUILLOT Jean-François	
GRIMILLOT Patricia	P	HANS Francis	
HAAS Francis	E	HENRY Nadine	
HARPIN Denis	XP	JACQUEMIN Anicet	
HENRI Brigitte		JEANNOT Arnaud	
HUMBERT Stanislas	P	LASSERONT Elisabeth	

JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine	XP	LECLERC Lionel	
LABAT Antoine	P	MAGINEL Didier	
LACROIX Rémi	P	MATHIEU Jérôme	
LAGARDE Patrick	P	NICOLLE Jean-Marie	E
LALANDRE Jean-Marie	P	NOEL Gérald	
LAURENT Bernard	E	PAGELOT Dominique	P
LIENARD Pascal	XP	PAPI Agnès	
MANGEL Joël	P	PEDUZZI Dominique	
MATHIS Didier	P	PINOT Amandine	
MAURICE Jean-François	P	ROBIN Patrice	P
MEYER Gérard	XP	ROUDOT Gérard	
PITON Jean-Joël	P	SALERIO Philippe	
ROPP Bernard		SMAÏNE Margot	
SANCIER Jean-Claude	P	STACH René	
TACQUARD Bernard	P	THIERY Jean-Luc	
TOUSSAINT Bruno		THIRIET Jean-Luc	
TOUSSAINT Michel	P	THOMAS Philippe	
VALANCE Jacques	P	VINCENT Patrick	
VIDOT Cyril	P	VIRTEL François	P
VONDERSCHER Jean-Marie	XP		
WILLEMIN Jenny	XP		

Pouvoirs : P. LIENARD à A. LABAT / C. ADAM à G. BOGARD / C. ALBERTI à C. VIDOT / S. BISCH à J-C. SANCIER / G. JEANDEL-JEANPIERRE à D. ANDRES / D. HARPIN à D. MATHIS / G. MEYER à S. HUMBERT / J. WILLEMIN à P. CLAUDON / E. COLIN à B. AID / J-M. VONDERSCHER à J-J. PITON / M. BERTRAND à P. LAGARDE



Délibération n° 2023/1161

Objet : Désignation de nouveaux membres au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Vu l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif aux missions de la Commission,

Vu l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux règles de vote,

Vu les articles L 5711-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux dispositions qui régissent les syndicats mixtes,

Le Président rappelle que :

- La Loi relative à la démocratie de proximité a imposé la création d'une Commission consultative des services publics locaux. Chaque année, cette Commission doit examiner le rapport d'activité des délégataires de services publics (pour Fenix et pour le transit de la Pêche) et le rapport annuel d'activité d'EVODIA.

Elle est présidée par le Président d'ÉVODIA et comprend :

- Des membres de l'organe délibérant, désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle,
- Des représentants d'associations locales nommés par l'organe délibérant.

- Qu'en raison de la démission de plusieurs membres de cette Commission, il convient de procéder au remplacement de :

- M. Claude GEORGE, en qualité de représentant du Président
- M. Hervé POIRAT, en qualité de membre titulaire

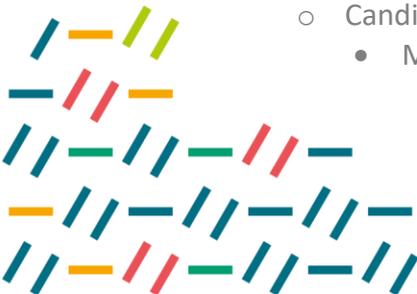
Il est donc proposé au Comité de désigner les remplaçants :

- En qualité de représentant du Président :

- Candidat :
 - M. Jean Marie LALANDRE

- 1 Membre titulaire :

- Candidat :
 - M. Cyril VIDOT



Délibération

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité de :

- ✓ Désigner M. Jean-Marie LALANDRE, en qualité de représentant du Président,
- ✓ Désigner M. Cyril VIDOT, en qualité de membre titulaire,

de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) et de les installer immédiatement dans leurs fonctions.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Patrick LAGARDE

